

# Des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

## Déploiement des COSP obligatoires au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire 2018-2019

Rencontres en présence à Québec et à Montréal, octobre 2018  
Représentants des équipes-ressources des commissions scolaires

Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en  
milieu défavorisé (DSECIMD)

## **ANIMATION**

- **Joanne Veilleux**, responsable du dossier de l'orientation scolaire et professionnelle  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)  
**Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé (DSECIMD)**  
[orientationscolaire@education.gouv.qc.ca](mailto:orientationscolaire@education.gouv.qc.ca)
- **Lyse Clermont, Tamara Pierre-Louis, Joanne Provost et Sébastien Guy**  
Chargés de projet, dossier COSP,  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)  
**Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé (DSECIMD)** [orientationscolaire@education.gouv.qc.ca](mailto:orientationscolaire@education.gouv.qc.ca)

## **COLLABORATION**

- **Sandra Melançon**, directrice  
**Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé (DSECIMD)**  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

# Membres du comité de pilotage

## Rôles et contribution des membres de l'équipe MEES

Joanne Veilleux	Lyse Clermont	Tamara Pierre-Louis	Joanne Provost	Sébastien Guy
Responsable du dossier COSP	Chargés de projet – dossier COSP			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination</li> <li>• Gestion administrative</li> <li>• Communications officielles</li> <li>• Animation des VIA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COSP et outils d'accompagnement</li> <li>• Liaison entre la DSECIMD et la DAS</li> <li>• Co-animation des VIA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des ressources régionales</li> <li>• Accompagnement des gestionnaires</li> <li>• Co-animation des VIA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des ressources régionales</li> <li>• COSP et outils d'accompagnement</li> <li>• Co-animation des VIA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des gestionnaires et professionnels du secteur privé</li> <li>• Co-animation des VIA</li> </ul>

Courriel : [orientationscolaire@education.gouv.qc.ca](mailto:orientationscolaire@education.gouv.qc.ca)

# Ressources régionales

## Dossier des COSP

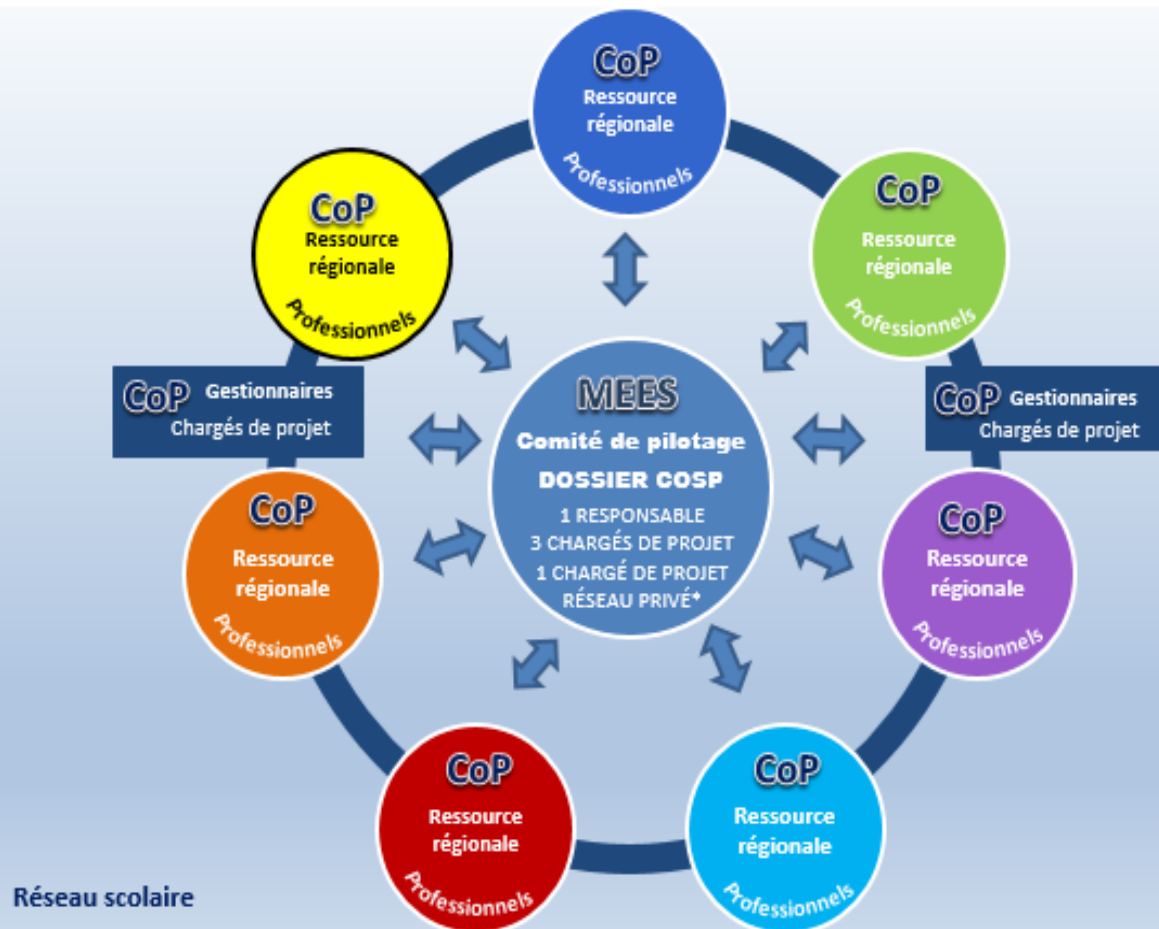
### 2018-2019

Ressources régionales*	Régions
Diane Gagnon	Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Nord du Québec
Martine Montminy	Capitale Nationale, Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière
Isabelle Blais	Estrie, Montérégie
Guy Lemay	Mauricie, Centre-du-Québec
Isabelle Beaulieu	Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
Catherine Sullivan	Saguenay-Lac-St-Jean, Chaudières-Appalaches
Gisella Scalia	L'ensemble des CS du réseau anglophone, CS Crie, CS Kativik, CS Littoral

\* Accompagnement des professionnels faisant partie des équipes-ressources des CS

# Modèle d'accompagnement de l'équipe du MEES auprès du réseau scolaire

## Mise en œuvre des COSP pour 2018-2019



\* Le chargé de projet du réseau privé accompagnera les équipes-collaboratives des établissements privés et les représentants des associations du réseau privé.

## Proposition du calendrier des rencontres 2018-2019

Date	Événement	Participants
<b>3 octobre (Québec) 10 octobre (Montréal)</b>	<b>Formation en présence</b>	<b>Représentants des équipes-ressources des CS</b>
21 novembre, 9h00 à 11h30 21 novembre, 13h30 à 16h00	1 <sup>re</sup> rencontre communauté de pratique (CoP)	Professionnels volontaires
5 et 6 décembre, 13h30 à 15h30 12 et 13 décembre, 13h30 à 15h30	1 <sup>re</sup> rencontre: CoP	Gestionnaires volontaires
→ <b>30 janvier, 13h30 à 15h30</b>	<b>1<sup>re</sup> VIA: Partage de pratiques gagnantes</b>	<b>TOUS*</b>
20 mars, 9h00 à 11h30 20 mars, 13h30 à 16h00	2 <sup>e</sup> rencontre: CoP	Professionnels volontaires
3 et 4 avril, 13h30 à 15h30 10 et 11 avril, 13h30 à 15h30	2 <sup>e</sup> rencontre: CoP	Gestionnaires volontaires
→ <b>15 mai, 13h30 à 15h30</b>	<b>2<sup>e</sup> VIA (bilan et suites)</b>	<b>TOUS*</b>

\* Les équipes ressources des CS, les représentants des associations des établissements privés et les équipes collaboratives des établissements d'enseignement privés

# Déroulement de la journée

## 1) Accueil et mot de bienvenue

## 2) Information

- Déploiement 2018-2019
- Bref retour sur la collecte des données 2017-2018
- Bonification du référentiel de la mise en œuvre des COSP
- Liens avec le plan d'engagement vers la réussite

## 3) Trois thèmes:

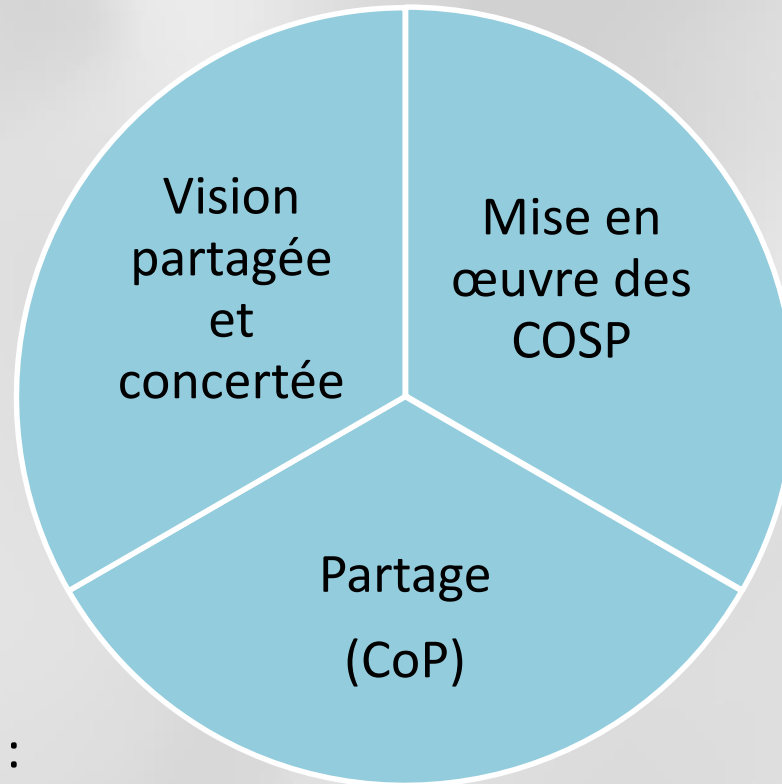
- Des ressources pour faire vivre un COSP à tous les élèves du 1<sup>er</sup> cycle (un COSP à la 1<sup>re</sup> année et un COSP à la 2<sup>e</sup> année du cycle)
- Les élèves HDAA et les COSP
- Le rôle-conseil des professionnels dans le cadre des COSP

## 4) Discussion et travail collaboratif

## 5) Conclusion

- Deux formulaires à compléter
- Mot de la fin

# Intentions de la rencontre



## Résultat attendu :

80% des participants considèrent qu'ils disposent de l'information nécessaire pour poursuivre la construction d'une vision partagée des COSP et pour planifier leur mise en œuvre pour tous les élèves du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.



# Trois thèmes

- 1) Des ressources pour faire vivre un COSP à tous les élèves du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire  
(un COSP à la 1<sup>re</sup> année et un COSP à la 2<sup>e</sup> année du cycle)
- 2) Les élèves HDAA et les COSP
- 3) Le rôle-conseil des professionnels dans le déploiement des COSP

# Déploiement 2018-2019

Déploiement des six COSP au primaire

Arrivée des COSP au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

# Déploiement graduel des COSP obligatoires

Des apprentissages en orientation				
Cycle scolaire	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
3 <sup>e</sup> cycle du primaire	Déploiement graduel des COSP obligatoires déterminés par le ministre			
1 <sup>er</sup> cycle du secondaire		Déploiement graduel des COSP obligatoires déterminés par le ministre		
2 <sup>e</sup> cycle du secondaire			Déploiement graduel des COSP obligatoires déterminés par le ministre	

Par exemple, en 2018-2019, toutes les écoles primaires doivent faire vivre les six contenus obligatoires à tous les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Toujours en 2018-2019, toutes les écoles secondaires doivent faire vivre au moins UN COSP obligatoire à tous les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire.

# Exemples de planification

## 1<sup>er</sup> cycle du secondaire\*

2018-2019  
(Déploiement graduel)

1 <sup>re</sup> secondaire	2 <sup>e</sup> secondaire
Champs d'intérêt	Préférences scolaires en lien avec le marché du travail
X	X
X	X

2019-2020

1 <sup>re</sup> secondaire	2 <sup>e</sup> secondaire
Sentiment d'efficacité personnelle	Système scolaire québécois
Champs d'intérêt	Préparation aux choix scolaires du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire
Réussite scolaire	Préférences scolaires en lien avec le marché du travail

\* Il s'agit d'**exemples**. Les conditions et modalités sont à déterminer par chacune des écoles.

# Collecte de données sur la mise en œuvre des COSP au 3<sup>e</sup> cycle du primaire

Année scolaire 2017-2018

50 CS ont complété le sondage

# Collecte de données 2017-2018

1. Quel accompagnement a été offert de la part du gestionnaire des services éducatifs auprès des directions d'établissement et des membres de l'équipe-ressource ? Il est possible de cocher un ou plusieurs énoncés.

Énoncés	%
→ Diffusion de l'information aux directeurs des écoles	94 %
Transmission de l'information à l'équipe des professionnels de l'orientation ou conseillers pédagogiques	86 %
Suivi auprès des directions d'écoles concernant la mise en œuvre des COSP au 3 <sup>e</sup> cycle du primaire	82 %

# Collecte de données 2017-2018

2. Quel accompagnement a été offert de la part des professionnels de l'équipe-ressource auprès des équipes-collaboratives écoles? Il est possible de cocher un ou plusieurs énoncés.



Énoncés	%
Rencontre d'information / formation sur les COSP obligatoires au 3 <sup>e</sup> cycle du primaire	82 %
Présentation d'activités clés en main	74 %
Développement ou bonification d'activités	70 %

# Collecte de données 2017-2018

3. Quel modèle organisationnel ou d'accompagnement avez-vous déployé au sein de votre commission scolaire ? Il est possible de cocher un ou plusieurs énoncés.



Énoncés	%
Modèle centralisé d'accompagnement par des professionnels (conseillers pédagogiques, professionnels de l'orientation)	70 %
Modèle décentralisé	34 %
Modèle de déploiement en lien avec la transition primaire-secondaire	24 %



# Collecte de données 2017-2018


4. Quelles sont les pratiques gagnantes que vous souhaitez reconduire dans le déploiement des COSP au 3<sup>e</sup> cycle du primaire pour l'an prochain? Il est possible de cocher plusieurs énoncés.



Énoncés	%
Accompagnement des équipes-collaboratives par l'équipe-ressource de la commission scolaire	70 %
Activités clés en main déposées sur VIBE	66 %
Bonification d'activités existantes	64 %

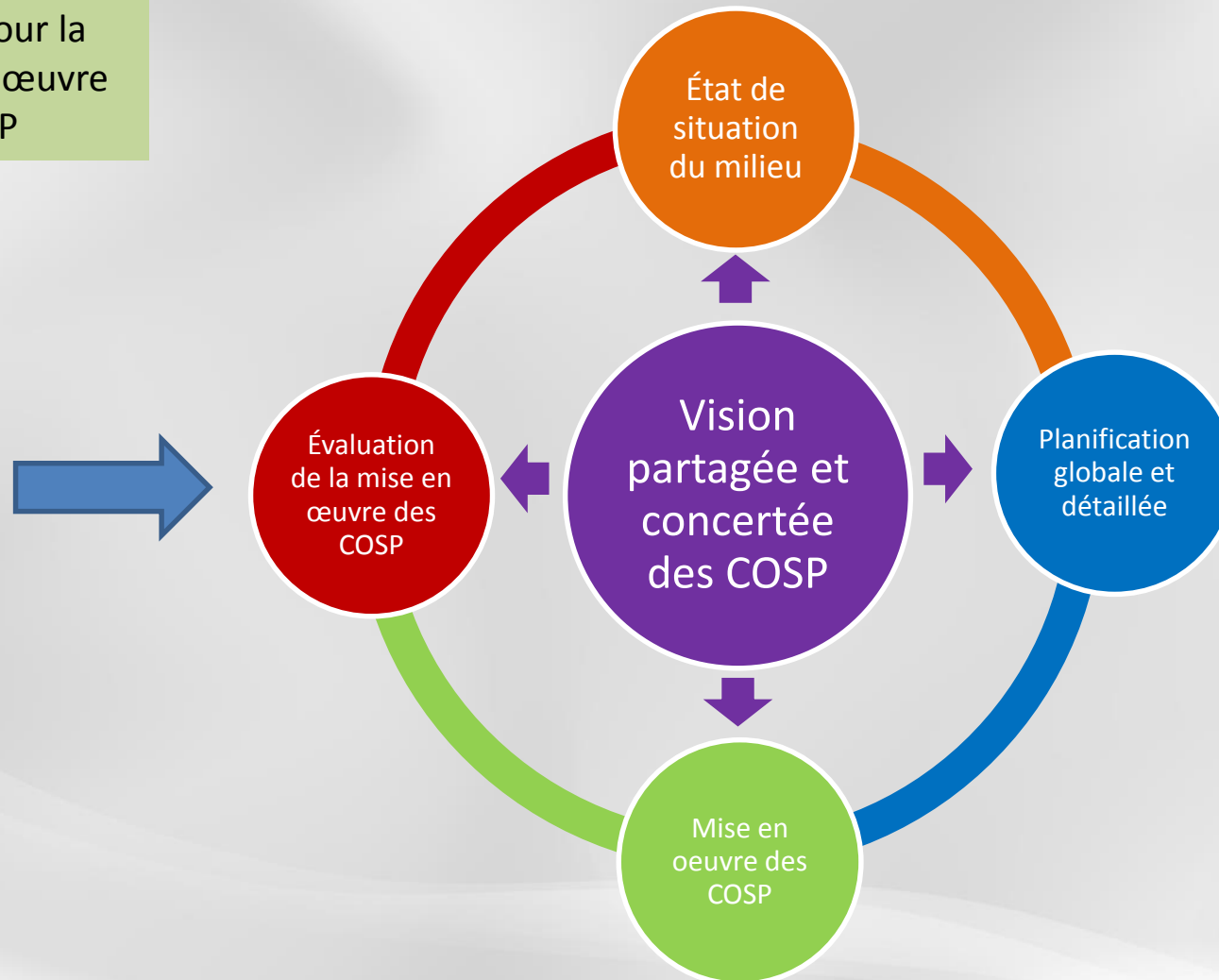
# Collecte de données 2017-2018

5. Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre des COSP? Il est possible de cocher plusieurs énoncés.

Énoncés	%
 Temps de concertation pour la planification, le développement ou la bonification des activités	62 %
Mobilisation des acteurs (enseignants, professionnels, directions d'établissement)	50 %
Suivi de la mise en œuvre des COSP auprès des directions d'établissement	40 %
Intégration des COSP dans les disciplines	40 %

# Bonification du référentiel pour le déploiement des COSP\*

Guide pour la mise en œuvre des COSP



# Proposition d'un référentiel du déploiement des COSP\*

Guide pour la mise en œuvre des COSP



\* Source: MEES, Guide d'accompagnement destiné aux professionnels et aux gestionnaires disponible sur la plateforme VIBE: onglet primaire ou secondaire / section outils de référence

# Des liens...

## COSP et la Politique de la réussite éducative

# Le premier thème:

## Des ressources pour faire vivre des COSP aux élèves

- VIBE et capsules vidéos
- Guides d'accompagnement
- Témoignages : deux exemples en classe

# VIBE: une plateforme pour les COSP

[cosp.education.gouv.qc.ca](http://cosp.education.gouv.qc.ca)

The screenshot shows the VIBE platform interface. At the top, there is a blue header with the logo of the Québec government and the text "Éducation et Enseignement supérieur". On the right side of the header, there are links for "Invité" and "Se connecter". Below the header, there is a navigation bar with several menu items: "Mon espace de travail", "Nouveautés", "Mes favoris", "Mes équipes", "Emplacements récents", and "Vue". A search bar is located on the right side of the navigation bar. Below the navigation bar, there is a row of five colored buttons: "Accueil" (orange), "Foire aux questions" (yellow), "Nous joindre" (green), "Vidéos" (blue), and "Zone sécurisée" (purple). The main content area has a light green background with a faint illustration of a globe and various symbols. The text in the main content area reads: "CONTENU EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)", "Cette plateforme est mise à la disposition du réseau scolaire afin de partager divers outils de référence utiles et d'y permettre un lieu de partage d'exemples d'activités provenant de commissions scolaires qui mettent en œuvre les COSP auprès des élèves (matériel clé en main). De plus, vous y retrouverez des outils sur les contenus d'apprentissages, des outils pédagogiques et des outils organisationnels pour faciliter le déploiement des contenus en orientation scolaire et professionnelle.", "Vous êtes invités à prendre connaissance des différents contenus, à partager avec nous les outils que vous développerez et à poser vos questions qui pourront alimenter la foire aux questions (FAQ).", "L'équipe du dossier des COSP", "orientationscolaire@education.gouv.qc.ca". Below this text, there are two green buttons: "Primaire" and "Secondaire". At the bottom of the screenshot, there is a section titled "Nouveaux documents ajoutés sur VIBE" with a date "27 juin" and a list item: "Ajout d'un SA chams d'intérêt et aptitudes 'Tel un Caméléon'".

**À souligner:**  
l'utilisateur n'a pas besoin de code pour y accéder

# Des capsules vidéos disponibles sur VIBE

➔ **Nouveauté: « Vidéo Introduction aux COSP »\***

Titre de la séquence	Durée
Mise en contexte : situer les COSP obligatoires	De 0:02:44 à 0:18:07 minutes
Déploiement des COSP obligatoires	De 0:18:11 à 33:32:00 minutes
Accompagnement du MEES auprès du réseau scolaire	De 0:33:36 à 0:47:32 minutes
Cadre de référence pour le déploiement des COSP obligatoires	De 0:47:36 à 0:53:19 minutes
Outils destinés aux professionnels	De 0:53:25 à 1:13:39 minutes
Outils destinés aux gestionnaires	De 1:13:43 à 1:18:21 minutes
Partage de pratiques organisationnelles	De 01:18:25 à 1:22:53 minutes

\*Disponible dans l'onglet « vidéos »



# Guide d'accompagnement pour les équipes-ressources

Trois sections principales :

- 1) Tronc commun pour tous
- 2) Section dédiée aux professionnels
- 3) Section dédiée aux gestionnaires

# Guide d'accompagnement

(Référentiel et outils destinés aux professionnels)

Des outils, dont...

- Grille d'analyse COSP (8 critères) – pour les situations d'apprentissage qui misent sur l'infusion comme pratique gagnante
- Intentions pédagogiques

# Les intentions pédagogiques des COSP\*

SECTION II) Référentiel et outils destinés aux professionnels

(Document de travail, non révisé linguistiquement – version du 17 septembre 2018)

## Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) Intentions pédagogiques liées aux COSP pour le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

### Mise en contexte

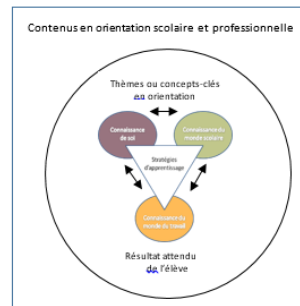
La sélection des apprentissages en orientation a été établie grâce à :

- une recension de la littérature;
- une consultation de partenaires et d'acteurs du réseau scolaire;
- une expérimentation en classe pendant trois années consécutives.

On désigne les apprentissages en orientation sous l'appellation *contenus*, selon le terme utilisé dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). L'article 461 de la LIP permet à la ou au ministre de prescrire des contenus dans les domaines généraux de formation (DGF).

Les contenus en orientation scolaire et professionnelle :

- sont répartis en trois axes de connaissance :
  - connaissance de soi
  - connaissance du monde scolaire
  - connaissance du monde du travail;
- sont reliés entre eux par des stratégies qui favorisent l'apprentissage des élèves;
- s'adressent, en 2018-2019, à tous les élèves du troisième cycle du primaire et à ceux du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire;
- nécessitent une dizaine d'heures par année (prévoir environ 3 heures par COSP);
- entretiennent chez les élèves l'importance de se soucier de son orientation à chaque année;
- sont confiés aux membres du personnel des écoles. Les conditions et modalités de l'intégration des COSP dans les services éducatifs dispensés aux élèves sont élaborées avec la participation des enseignants. Elles sont proposées par la directrice ou le directeur de l'école au conseil d'établissement (LIP, art. 85 et 89);
- favorisent l'égalité dans les services offerts d'une école à l'autre.



Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé (DSEICMD)  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

18

- Un des documents jugés le plus utile par les professionnels (sondage MEES, VIA bilan de 2017)
- Quelques nouveautés
- Information complémentaire en annexe

\* Source: MEES, Guide d'accompagnement destiné aux professionnels et aux gestionnaires disponible sur la plateforme VIBE: onglet primaire ou secondaire / section outils de référence

# Ajout de la rubrique: Du primaire au secondaire

## CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE AU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE

### AXE 1 : Connaissance de soi (soi personnel et social)

#### COSP

##### SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE (SEP) :

sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses perceptions contribuent à maintenir un sentiment de compétence personnelle

#### En bref, l'élève apprend :

- que la perception de son métier d'élève génère des croyances;
- que ses croyances se traduisent dans un sentiment d'efficacité à l'école;
- que le SEP a de l'influence sur son cheminement scolaire et vocationnel;
- qu'il a du pouvoir sur son sentiment de compétence à l'école;
- à reconnaître des exemples de ce qui l'aide à maintenir un sentiment de compétence à l'école.

#### Du primaire au secondaire


À l'école, le jeune est appelé à exercer ce que des auteurs appellent le *métier d'élève*. Ce rôle social dévolu à l'enfant-apprenant a été abordé dans un COSP du primaire par le biais du thème MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL. L'élève du troisième cycle du primaire a eu l'occasion de comparer les méthodes de travail et les exigences du métier d'élève à celles observées dans le monde du travail, d'en tracer des parallèles et d'en tirer des conclusions.

Afin de poursuivre ses apprentissages sur la connaissance de soi, le jeune du secondaire sera invité à poser un regard sur les attitudes, les comportements ou les perceptions qu'il a dans son rôle d'apprenant, les répercussions que cela a sur ses croyances et comment celles-ci influencent son sentiment d'efficacité personnelle.

# Ajout de la rubrique: Liens avec les autres COSP

d'électricien, d'enseignant ou d'entrepreneur pour ensuite réaliser que le choix de leur enfant s'inscrit dans le même parc

## Liens avec les autres COSP



Le développement des intérêts est influencé par le **sentiment de compétence** de l'élève. En fait, le SEP aurait une « fonction des capacités et les intérêts » (Lent, 2008, p. 64). Si l'élève croit qu'il a les compétences pour réussir une tâche (SEP élevé) engager, à s'y intéresser de façon plus durable et à vouloir revivre des expériences similaires (voir la dynamique du SEP). À mesure que les adolescents s'intéressent à une activité, ils sont susceptibles de se fixer des objectifs afin de continuer d'augmenter leur participation à celle-ci. Plus la participation est élevée, plus l'individu maîtrise l'activité ou échoue, ce qui affecte son sentiment d'autoefficacité, ses attentes par rapport aux résultats et en fin de compte, ses **champs d'intérêt** grâce à la (Bandura, 2009, p. 67).

## Des exemples de pistes d'intervention

1) Développer les **intérêts** des élèves en soutenant leur SEP

À l'école, la variable la plus déterminante pour expliquer le développement de l'intérêt des élèves pour une ou des disciplines est la compétence perçue ou autrement dit le SEP, donc une variable reliée à la perception de soi et de ses compétences (Cospé)

# Présentation d'un canevas synthèse

Situation d'apprentissage (SA) disciplinaire existante qui intègre l'apprentissage d'un contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

par Martine Montminy, ressource régionale

« L'Éolocar »

1<sup>er</sup> cycle du secondaire (1<sup>re</sup> année du cycle)

SA créée par la CS des Découvreurs et la CS de la Côte du Sud, adaptée par la CS de Portneuf

# COSP: Préférences scolaires en lien avec le marché du travail :

Sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires

**Contenu disciplinaire:** Science et technologie C1 (chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique)

## « Infusion du COSP au projet l'Éolocar »

*« En plus de donner l'occasion à l'élève de comprendre un phénomène scientifique à partir d'une situation technologique, cette situation d'apprentissage permettra à l'élève d'identifier ses préférences scolaires dans un contexte concret qui facilitera sa réflexion, puisqu'il le fera au moment où il vit les différentes tâches proposées. Il pourra aussi découvrir une diversité de métiers et professions qui sont reliés à ces tâches et aux disciplines scolaires à son horaire ».*

# Les 3 phases de la SA (d'une durée d'environ 4 heures)

## Phase de préparation

- Présenter aux élèves le projet pédagogique et les intentions d'apprentissage.
- Présenter le COSP et son RA (incluant la stratégie).
- Expliquer et modéliser la stratégie d'apprentissage.
- Présenter le cahier de l'élève qui intègre des aspects du projet disciplinaire et des aspects du COSP.

## Phase de réalisation

- Concevoir, réaliser et mettre à l'essai un véhicule propulsé par le vent.
- Élaborer une réflexion scientifique pour chaque étape.
- Déterminer ses préférences scolaires dans les diverses tâches du projet.
- Sélectionner, à l'aide de tableaux, des métiers et des professions qui sont en lien avec ses préférences.

## Phase d'intégration

- Amener les élèves à réfléchir aux apprentissages réalisés en lien avec le projet disciplinaire.
- Amener les élèves à réfléchir aux apprentissages réalisés en lien avec le COSP et la stratégie utilisée.
- Amener les élèves à réfléchir sur la pertinence des disciplines scolaires quant à l'exercice de métiers et de professions diverses.



# Présentation d'un canevas synthèse d'un COSP intégré aux périodes de tutorat

par Catherine Sullivan, ressource régionale

**Réussite scolaire:** « Élaborer une description  
des atouts scolaires et personnels qui contribuent  
à sa réussite scolaire »

1<sup>er</sup> cycle du secondaire, 1<sup>re</sup> année du cycle

Situation d'apprentissage élaborée par Léonie Voyer,  
C.O., CS de la Jonquière en collaboration avec les  
enseignants-tuteurs

## Phase de préparation (en classe)

L'enseignant-tuteur:

- définit les termes et contextualise le COSP.
- précise ce que veut dire: réussite scolaire, atouts scolaires et personnels.
- explique et modélise la stratégie d'apprentissage: « Élaborer ».
- prend connaissance du dossier scolaire de chaque élève.

L'élève prend connaissance du cahier qui lui est attribué dans le cadre de ce COSP.

## Phase de réalisation (individuellement)

L'élève est amené à:

- ressortir les atouts qu'il possède à partir d'une liste et ce, à différents moments de la 1<sup>ère</sup> étape de l'année scolaire. L'enseignant-tuteur et les parents sont amenés à faire de même.

Lors des périodes de tutorat:

- mise en commun des atouts ressortis.
- l'élève est amené à élaborer dans ses mots des exemples concrets où il utilise ses atouts ou des situations où il pourrait les utiliser.

## Phase d'intégration (en classe et individuellement)

À partir des résultats au bulletin de la 1<sup>ère</sup> étape:

- réflexion par l'élève en lien avec ses atouts et ses résultats obtenus.
- Constat du comment il se sert de ses atouts et lesquels il utilise ou peut utiliser pour l'aider à améliorer ou à maintenir ses résultats.

Lors de la 2<sup>e</sup> étape:

- l'élève est amené à se réajuster ou à poursuivre l'utilisation de ses atouts afin de favoriser sa réussite scolaire.
- L'élève est amené à prendre conscience de ses apprentissages à travers ce COSP.

# Le deuxième thème :

## Les élèves HDAA et les COSP

Utiliser  
la fiche 1

- Introduction
- Une fiche : vos questions
- Présentation de Pascale Castonguay
- Exemple d'une situation d'apprentissage

3 et 10 octobre 2018, Québec et Montréal

# Des précisions sur les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) en fonction des besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)

Pascale Castonguay

Direction de l'adaptation scolaire, MEES

# Plan de la présentation

- Qui sont les élèves HDAA?
- Les COSP et les élèves HDAA
- Précisions pour certaines situations d'élèves
  - Élèves se dirigeant vers le parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE)
  - Élèves présentant une déficience intellectuelle (DI)
    - ✓ Visées éducatives en DI
    - ✓ COSP et les élèves DI
      - COSP et les élèves présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère (DIMS), des exemples
      - COSP et les élèves présentant une déficience intellectuelle profonde (DIP), des exemples
- En résumé
- Période de questions

# Qui sont les élèves HDAA ?

Les élèves HDAA sont ceux présentant l'une ou plusieurs des difficultés suivantes :

- une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde
- un trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- une surdité (déficience auditive)
- une déficience visuelle
- une déficience langagière
- une déficience motrice ou organique
- un trouble relevant de la psychopathologie
- un trouble grave du comportement
- des difficultés d'apprentissage
- des difficultés de comportement
- une déficience atypique ou temporaire

# Les COSP et les élèves HDAA

En vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les COSP sont les mêmes pour tous les élèves.

Toutefois, certaines adaptations peuvent être faites pour les élèves HDAA (art. 234, LIP).

# Les COSP et les élèves HDAA

Les COSP ont été sélectionnés pour répondre à des **besoins généraux des élèves**.

Bien que les élèves HDAA puissent éprouver des difficultés, ils ont généralement les **mêmes besoins** dans leur développement que les autres élèves de leur groupe d'âge. Ils sont eux aussi préoccupés par ce qu'ils sont et par ce qu'ils vont pouvoir faire plus tard.



# Les COSP et les élèves HDAA

La commission scolaire doit, selon les exigences et les termes de l'article 234 de la LIP, « **adapter** les services éducatifs à l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage **selon ses besoins**, d'après l'évaluation qu'elle doit faire de ses capacités selon les modalités établies » (**selon le plan d'intervention**, le cas échéant).

# Les COSP et les élèves HDAA

De manière générale, les élèves HDAA bénéficieront de recevoir un enseignement adapté de **TOUS** les COSP.

Pour pouvoir bien adapter l'enseignement des COSP aux besoins des élèves, il importe que **l'équipe-école** (enseignant, éducateur spécialisé, conseiller pédagogique, membre de l'équipe-collaborative, etc.) dresse le portrait des besoins et des capacités des élèves.

Pour les élèves ayant de très grandes difficultés, le fait de dresser un portrait permettra de planifier quels COSP leur seront enseignés de manière à bien répondre à leurs besoins.

# Les COSP et les élèves HDAA

La flexibilité pédagogique et les mesures d'adaptation déjà en place sont mises en œuvre dans le cadre de l'enseignement des COSP.

La modification des attentes par rapport aux exigences du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ne s'applique pas aux COSP.

C'est le **cycle d'appartenance** qui fait foi des apprentissages à faire dans les COSP.

# Les COSP et les élèves HDAA

L'article 1 de la LIP stipule que « Toute personne a droit au service de l'éducation préscolaire et aux services d'enseignement primaire et secondaire prévus [...] jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où elle atteint l'âge de 18 ans, ou **21 ans** dans le cas d'une **personne handicapée au sens de la Loi** assurant l'exercice des droits des personnes handicapées [...] ».

Pour certains élèves, il faudra réfléchir à un **possible étalement des COSP** jusqu'à l'âge de 21 ans plutôt que jusqu'à 16 ans, tels que ceux :

- présentant un TSA
- présentant une DI
- sourds ou malentendants
- non-voyants, etc.

# PRÉCISIONS POUR CERTAINES SITUATIONS D'ÉLÈVES

# ÉLÈVES SE DIRIGEANT VERS LE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI (PFAE)

# PISTES D'INTERVENTION POUR CERTAINS COSP DU 1<sup>er</sup> CYCLE DU SECONDAIRE: **des exemples à appliquer intégralement**

## **SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE (SEP) :**

Sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses perceptions contribuent à maintenir un sentiment de compétence personnelle

## **CHAMPS D'INTÉRÊT :**

Élaborer un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire

# PISTES D'INTERVENTION POUR CERTAINS COSP

## DU 1<sup>er</sup> CYCLE DU SECONDAIRE: des exemples où des ajustements sont nécessaires

**SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS** : Comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire.

*Exemple d'ajustement :*

Comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire: formation préparatoire au travail (FPT), formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) et diplôme d'études professionnelles (DEP).

**PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2<sup>e</sup> CYCLE DU SECONDAIRE** : Anticiper ses choix au 2<sup>e</sup> cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires.

*Exemple d'ajustement :*

Anticiper ses choix de stage au 2<sup>e</sup> cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires.

**PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL** : Sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires.

*Exemple d'ajustement :*

Sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires ou à ses champs d'intérêts.



# ÉLÈVES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

# DI

- *Déficience intellectuelle légère (DIL)*
  - *Élèves à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*
  - *PFEQ ou PFAE (2<sup>ième</sup> cycle du secondaire, dès 15 ans)*
- **Déficience intellectuelle moyenne à sévère (DIMS)**
  - PFEQ,
  - Programme éducatif CAPS (6-15 ans)
  - DÉFIS (16-21 ans)
- **Déficience intellectuelle profonde (DIP)**
  - Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde (4-21)

# Les visées éducatives en DI

- **Participation sociale**
- **Autodétermination**

# La participation sociale : définition

La participation sociale se définit comme étant un processus par lequel une personne s'associe et prend part aux décisions et aux actions qui la concernent à l'intérieur d'un groupe.

La participation sociale implique des interactions entre la personne et la communauté.

# La participation sociale : finalité

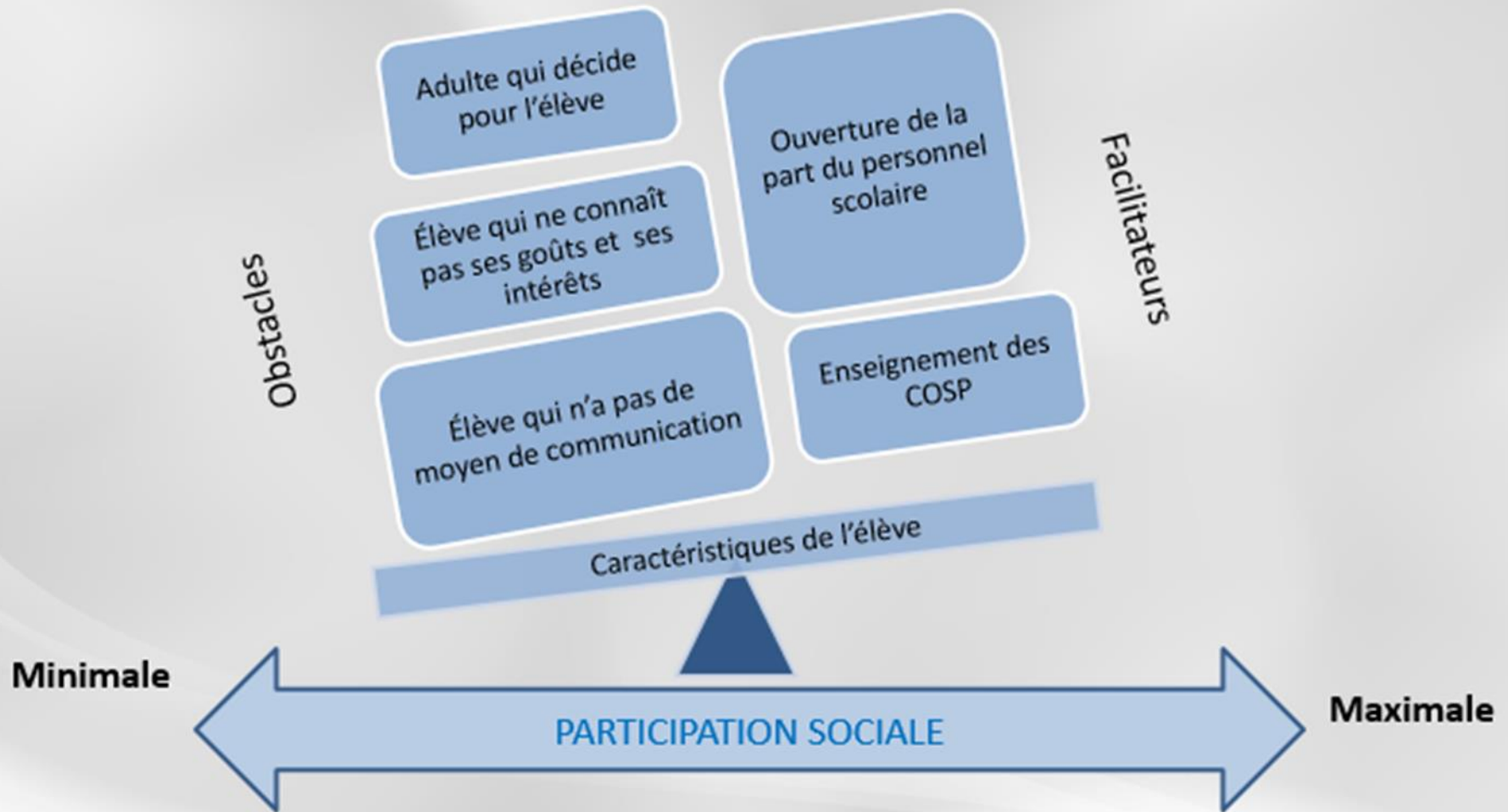
« *L'élève présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère sera en mesure, compte tenu de ses capacités, de participer de **façon optimale** à la vie en société. »*

• Programme éducatif CAPS, p. 6

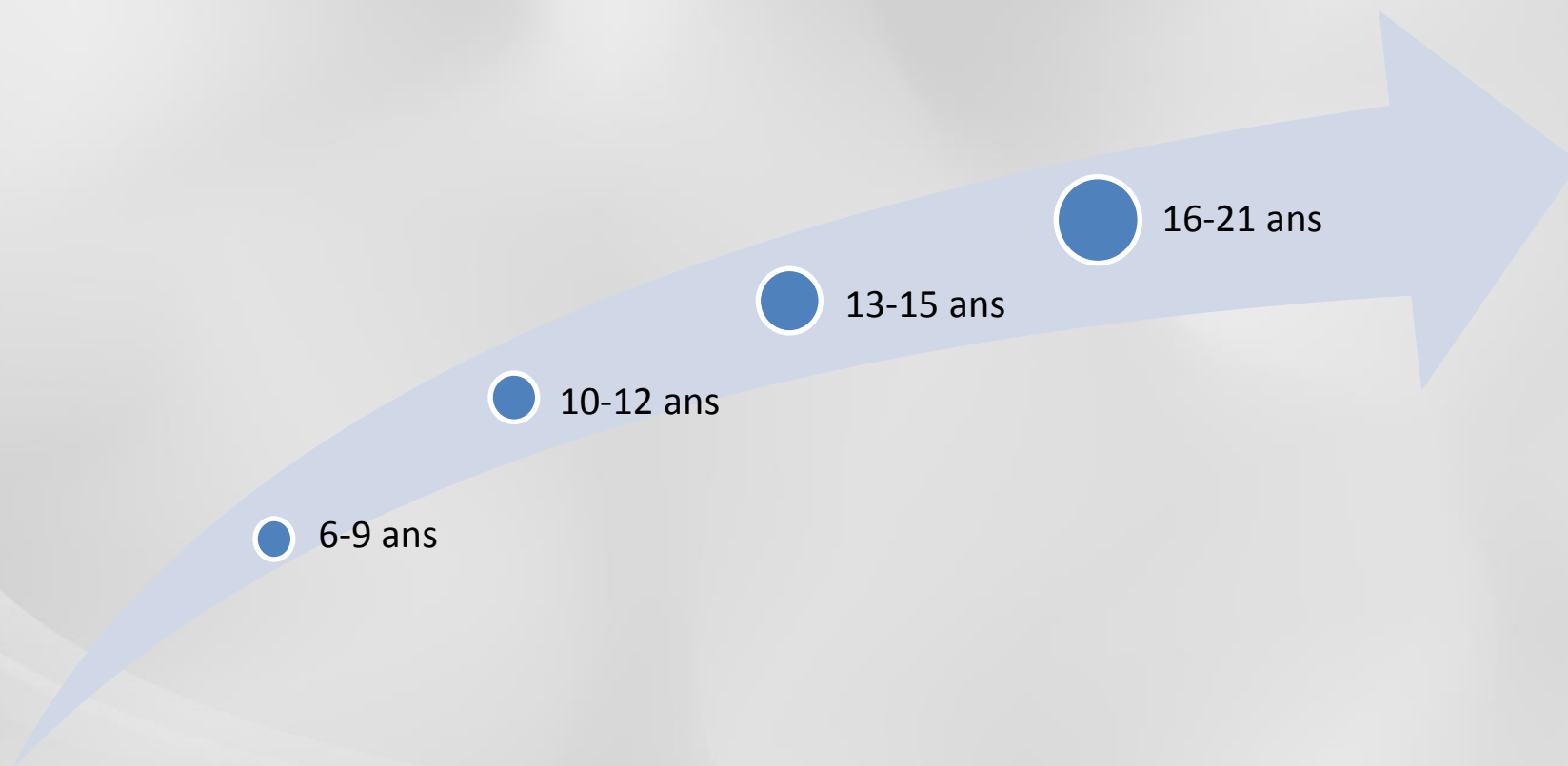
De quelle façon?

- En **réalisant des activités de la vie courante et en tenant un rôle social valorisant et valorisé** par un contexte socioculturel donné;
- En faisant, à peu près, ce que les enfants du même âge sans déficience font, dans la mesure du possible avec des moyens adaptés, avec des stratégies différentes.

# D'une participation sociale minimale à une participation maximale...



# Une participation sociale en progression...



# L'autodétermination

L'autodétermination est la capacité d'une personne à faire des choix pour elle-même et par elle-même, indépendamment de toute contrainte extérieure.

Les différentes manifestations de l'autodétermination sont :

- Faire des choix
- Prendre des décisions
- Résoudre des problèmes
- Se fixer des buts et les atteindre
- S'observer, s'évaluer et se valoriser
- Se connaître soi-même



# COSP et les élèves DI

Un élève exempté de l'application des dispositions relatives à la grille-matières (Régime pédagogique, art. 23.2) **n'est pas exempté des contenus des domaines généraux de formation**, même s'il suit un autre programme éducatif que le PFEQ.

Conséquemment, **tous** les élèves, y compris ceux qui présentent une DI doivent faire des apprentissages liés aux COSP.

# COSP et les élèves DI

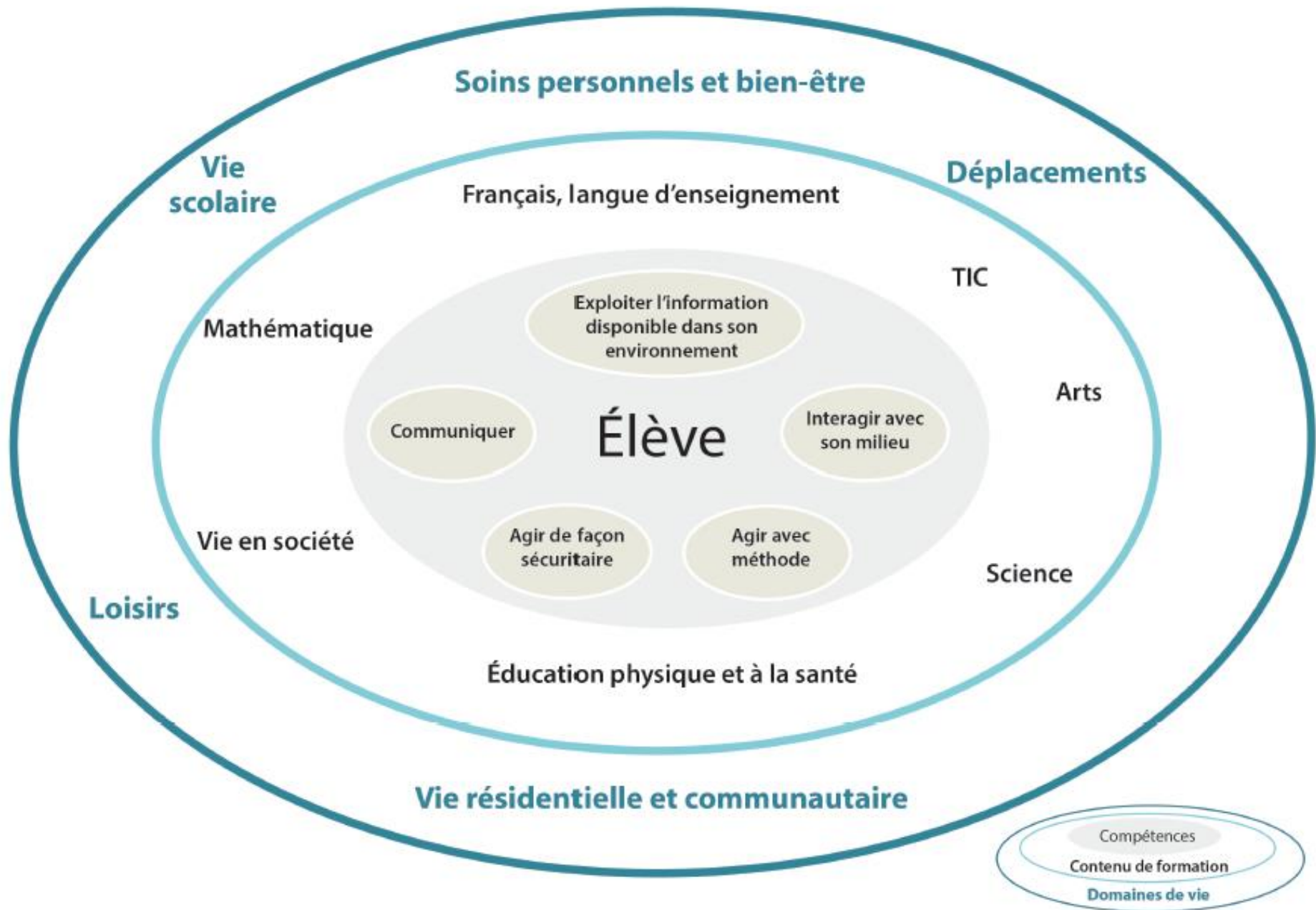
L'article 234 de la LIP s'applique toujours.

Il est donc important de **réfléchir en équipe** (enseignant, éducateur spécialisé, conseiller pédagogique, membre de l'équipe-collaborative ou de l'équipe-ressource, etc.) aux **besoins et capacités de l'élève** en lien avec les différents COSP de manière à adapter l'**approche pédagogique** ou le **COSP** lui-même et bien répondre aux besoins de l'élève.

# COSP et les élèves DIMS, des exemples

10 à 15 ans : Programme éducatif CAPS

Beaucoup de liens à faire, tant avec les **domaines de vie** que les **compétences** ou certains **éléments d'apprentissage**



# COSP et DIMS : des exemples à appliquer intégralement

## 3<sup>ième</sup> cycle du primaire

### **OCCUPATION DES GENS DE L'ENTOURAGE**

**Élaborer** une description de l'occupation des gens de son entourage.

## 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

### **CHAMPS D'INTÉRÊT**

**Élaborer** un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire.

# COSP et DIMS: des exemples où des ajustements sont nécessaires

## 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

**SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS** : Comparer les différences et les ressemblances des *voies de qualification du système scolaire*.

*Exemple d'ajustement:*

Comparer les différences et les ressemblances des stages internes et externes.

## 1<sup>er</sup> cycle du secondaire

**PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2<sup>IÈME</sup> CYCLE DU SECONDAIRE** : Anticiper ses choix au 2<sup>ième</sup> cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires.

*Exemple d'ajustement:*

Amorcer une réflexion sur ses choix de stage en lien avec ses champs d'intérêts et ses forces.

# COSP et les élèves DIP

En fonction de l'évaluation des besoins de l'élève faite par **l'équipe-école**, certains contenus seront retenus.

**3<sup>ème</sup> cycle du primaire**

## **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE :**

Comparer les principales différences et ressemblances entre l'école primaire et l'école secondaire.

**Exemples :**

- visite de l'école secondaire
- comparaison des lieux à l'aide de photos
- rétroaction de l'enseignant

# EN RÉSUMÉ

- **TOUS** les élèves doivent être soumis à l'enseignement des COSP en fonction de l'évaluation de leurs besoins.
- **Réfléchir et planifier l'enseignement des COSP en équipe** (enseignant, éducateur spécialisé, conseiller pédagogique, membre de l'équipe-collaborative ou de l'équipe-ressource, etc.), car chacun a une expertise différente.
- Le cycle d'appartenance fait foi des apprentissages à faire dans les COSP.
- La flexibilité pédagogique et les mesures d'adaptation déjà en place sont également mises en œuvre dans le cadre de l'enseignement des COSP.



# SITUATION D'APPRENTISSAGE

destinée aux élèves qui se dirigent vers le  
Parcours de Formation Axée sur l'Emploi (PFAE)  
l'année suivante

« À la découverte des métiers semi-spécialisés! »

## CS DES AFFLUENTS

# À la découverte des métiers semi-spécialisés!\*

(Action élaborée à la CS des Affluents en 2016, avant l'arrivée des COSP)

- **Élèves de 14-15 ans**, au **1<sup>er</sup> cycle du secondaire**, qui se dirigent vers le *Parcours de Formation Axée sur l'Emploi (PFAE)* l'année prochaine.
- **Besoin des élèves** : Mieux se connaître et apprivoiser le PFAE dans lequel ils auront à choisir leur projet de stage.
- **Discipline ciblée** : **Français**, écrire des textes variés (C-2) et communiquer oralement (C-3).
- **Démarche exploratoire prévue** :
  - Exploration des intérêts et aptitudes des élèves et des métiers semi-spécialisés.
  - Choix **provisaires** de trois métiers semi-spécialisés.
  - Présentation orale d'un métier semi-spécialisé auprès des pairs.
- **Durée** : La situation d'apprentissage, composée d'une série d'activités, est échelonnée sur trois moments ciblés au courant de l'année scolaire (septembre, mars, mai-juin) et nécessite environ une quinzaine d'heures (**quatre COSP ciblés**).
- **Collaboration**: c.p. approche orientante, c.o., et trois enseignantes volontaires.

# À la découverte des métiers semi-spécialisés!\*

**QUATRE COSP CIBLÉS À L'INTÉRIEUR DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE:**

- 1. SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS :** Comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire
- 2. CHAMPS D'INTÉRÊT :** Élaborer un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire
- 3. PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL :** Sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires
- 4. PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2<sup>e</sup> CYCLE DU SECONDAIRE :** Anticiper ses choix au 2<sup>e</sup> cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires

\* Source : CS des Affluents, 2016. Modifié par la DSECIMD, MEES, septembre 2018.

# À la découverte des métiers semi-spécialisés!\*

NOM DE L'ACTIVITÉ	COSP CIBLÉ
Présentation des voies de parcours (collaboration souhaitée avec le professionnel de l'orientation).	L'élève <b>compare</b> les ressemblances et les différences entre les programmes Formation des Métiers Semi-Spécialisés (FMS) et Formation Préparatoire au Travail (FPT) (COSP: <b>SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS...</b> ).
Exploration des intérêts et aptitudes des élèves.	L'élève <b>élabore</b> des exemples sur ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire. Par la suite, l'élève complète son profil à l'aide d'un questionnaire d'intérêts et d'aptitudes (COSP: <b>CHAMPS D'INTÉRÊT ...</b> ).

\* Source : CS des Affluents, 2016. Modifié par la DSECIMD, MEES, septembre 2018.

# À la découverte des métiers semi-spécialisés!

NOM DE L'ACTIVITÉ	COSP CIBLÉ
Exploration des métiers rattachés aux secteurs d'activités ( <i>Répertoire des métiers semi-spécialisés</i> ).	L'élève <b>sélectionne</b> , à partir de critères prédéfinis (ex: secteurs d'activités professionnelles, intérêts, aptitudes) des <b>métiers semi-spécialisés</b> qui correspondent à ses préférences (COSP: <b>PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL...</b> ).
Choix provisoires de trois métiers semi-spécialisés.	L'élève <b>anticipe</b> ses trois choix de stages pour son entrée future au programme FMS ou FPT (COSP: <b>PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2<sup>e</sup> CYCLE DU SECONDAIRE...</b> ).

\* Source : CS des Affluents, 2016. Modifié par la DSECIMD, MEES, septembre 2018.



Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ **MON PROFIL PERSONNEL** \_\_\_\_\_

Niveau : \_\_\_\_\_ École : \_\_\_\_\_

### Programme ciblé : FMS

J'anticipe trois choix provisoires de stages pour me préparer au programme FMS:

**Mes intérêts**

1°: \_\_\_\_\_  
2°: \_\_\_\_\_  
3°: \_\_\_\_\_

**Mes aptitudes**

1°: \_\_\_\_\_  
2°: \_\_\_\_\_  
3°: \_\_\_\_\_

**MON PROFIL PERSONNEL**

**Les secteurs d'activité qui m'intéressent**

1°: \_\_\_\_\_  
2°: \_\_\_\_\_

**Mes trois choix provisoires de stage\***

1°: \_\_\_\_\_  
2°: \_\_\_\_\_  
3°: \_\_\_\_\_

\*Ces choix sont provisoires. Les élèves devront valider leur choix lors de leur entrée à la Formation des métiers semi-spécialisés (FMS).

**Exemple** d'une consignation des traces des apprentissages\*

\* Un profil personnel est également disponible pour les élèves qui se dirigent vers le programme FPT.

Source: CS des Affluents, modifié par la DSECIMD, MEES, septembre 2018.

NOUS VOUS REMERCIONS DE  
VOTRE ATTENTION !

- *Avez-vous des questions ?...*

# Frais de déplacement: Modalités et remboursement

## **Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

Direction des services éducatifs et de l'intervention en milieu défavorisé (DSECIMD)

À l'attention de Madame Diane Uwihirwe, 13<sup>e</sup> étage

1035 De La Chevrotière

Québec , Québec

G1R 5A5



## Le troisième thème:

Le rôle-conseil des professionnels dans le  
déploiement des COSP

# Intentions de cette présentation

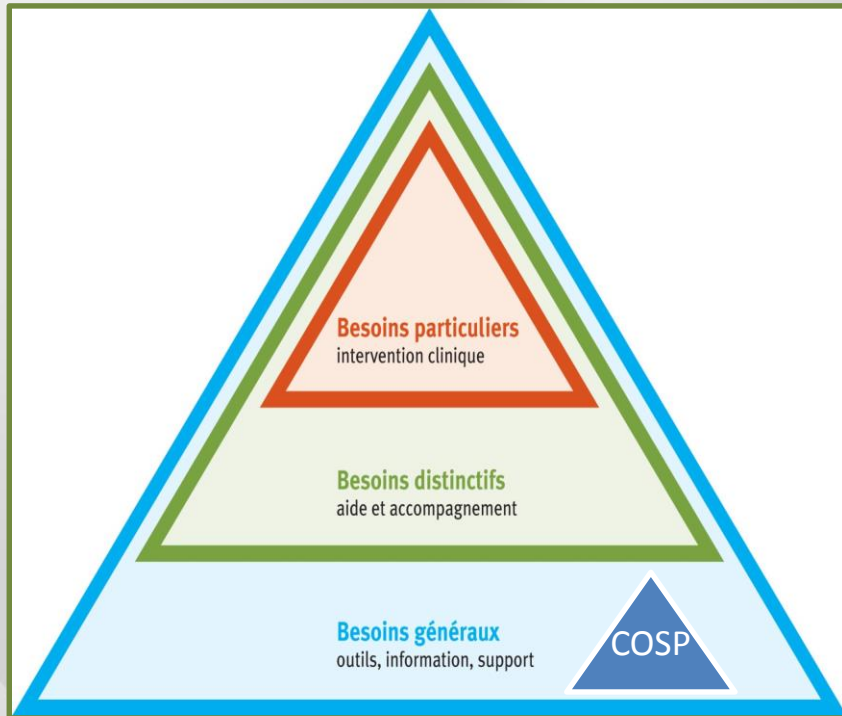
- Répondre aux besoins du milieu :
  - lors du sondage du 16 mai dernier (VIA), le thème du rôle-conseil a été sélectionné par les participants pour un approfondissement en 2018-2019.
- Partager trois témoignages de professionnelles exerçant ou ayant exercé un rôle-conseil dans leur pratique.
- Réfléchir sur la pratique du rôle-conseil.

# Contexte

- Les professionnels non-enseignants des C.S. et des écoles exercent un rôle-conseil en fonction de leur champ de compétences auprès des élèves, parents, enseignants, membres de la direction et autres intervenants.
- Les professionnels de l'orientation ont été conviés à exercer un rôle-conseil dans le cadre de l'approche orientante (ou l'école orientante).
- L'exercice d'un rôle-conseil fait partie du profil de compétences des conseillers d'orientation (OCCOQ).
- Voici, à la page suivante, un extrait du document: « À chacun son rêve, pour favoriser la réussite : l'approche orientante »(MEQ, 2002), illustrant le rôle que les professionnels de l'orientation exercent dans leur champ de compétence:

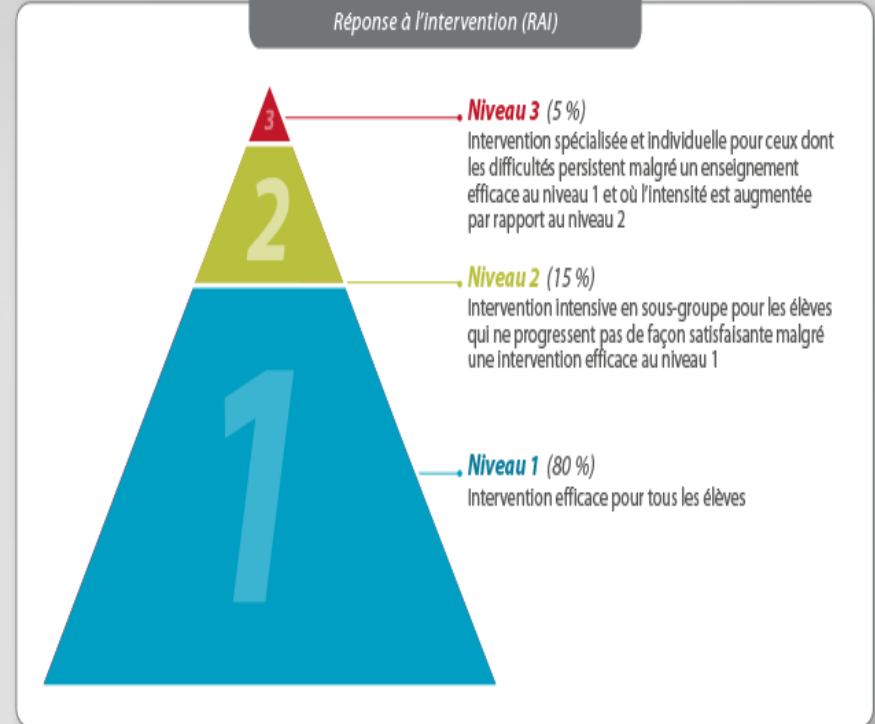
«En fait, pour qu'une approche orientante puisse être instaurée et s'appliquer correctement à l'école, il faut d'abord s'appuyer sur l'**expertise des professionnels de l'information et de l'orientation** et, ensuite, s'assurer qu'elle donne lieu à une **pratique décloisonnée entre ces professionnels et le personnel enseignant**. En d'autres termes, cela signifie que le professionnel ne peut plus exercer ses activités uniquement dans son bureau; l'enseignant doit pouvoir faire appel aux connaissances et à l'expertise de ce dernier pour proposer à l'élève des activités d'apprentissage susceptibles de contribuer au développement de son identité et lui fournir des références en ce qui concerne le monde du travail qui lui permettront de mieux saisir l'utilité de ses apprentissages disciplinaires ou le rapport existant entre ces apprentissages et le monde du travail » À chacun son rêve (2002, p. 17).

# L'intervention en rôle-conseil



Source: Ordre des conseillers et des conseillères d'orientation (OCCOQ). Modèle des besoins en orientation. Tiré du PowerPoint : Rôle-conseil des c.o. et changement de pratique, VIA 25 janvier 2017, MEES

Modèle d'intervention à 3 niveaux  
Réponse à l'intervention (RAI)



Source: Tiré du site internet: <http://edu1014.telug.ca/mes-actions/modele-rai/>

# Témoignage sur le rôle-conseil concernant la mise en œuvre des COSP



*Annie-Isabelle Paquette*

Conseillère d'orientation



# Présentation

- Conseillère d'orientation pour la commission scolaire des Laurentides
- École secondaire de 850 élèves (régulier, PFAE, classes régionales EHDAA)
- École secondaire 1<sup>er</sup> cycle de 100 élèves : une journée aux 2 semaines
- 3 secteurs: SUD-**CENTRE**-NORD
- Secteur **CENTRE** : 5 écoles primaires
- 3 conseillers d'orientation
- Supérieur immédiat : Directrice des services éducatifs à la commission scolaire et le directeur de l'école (cogestion)

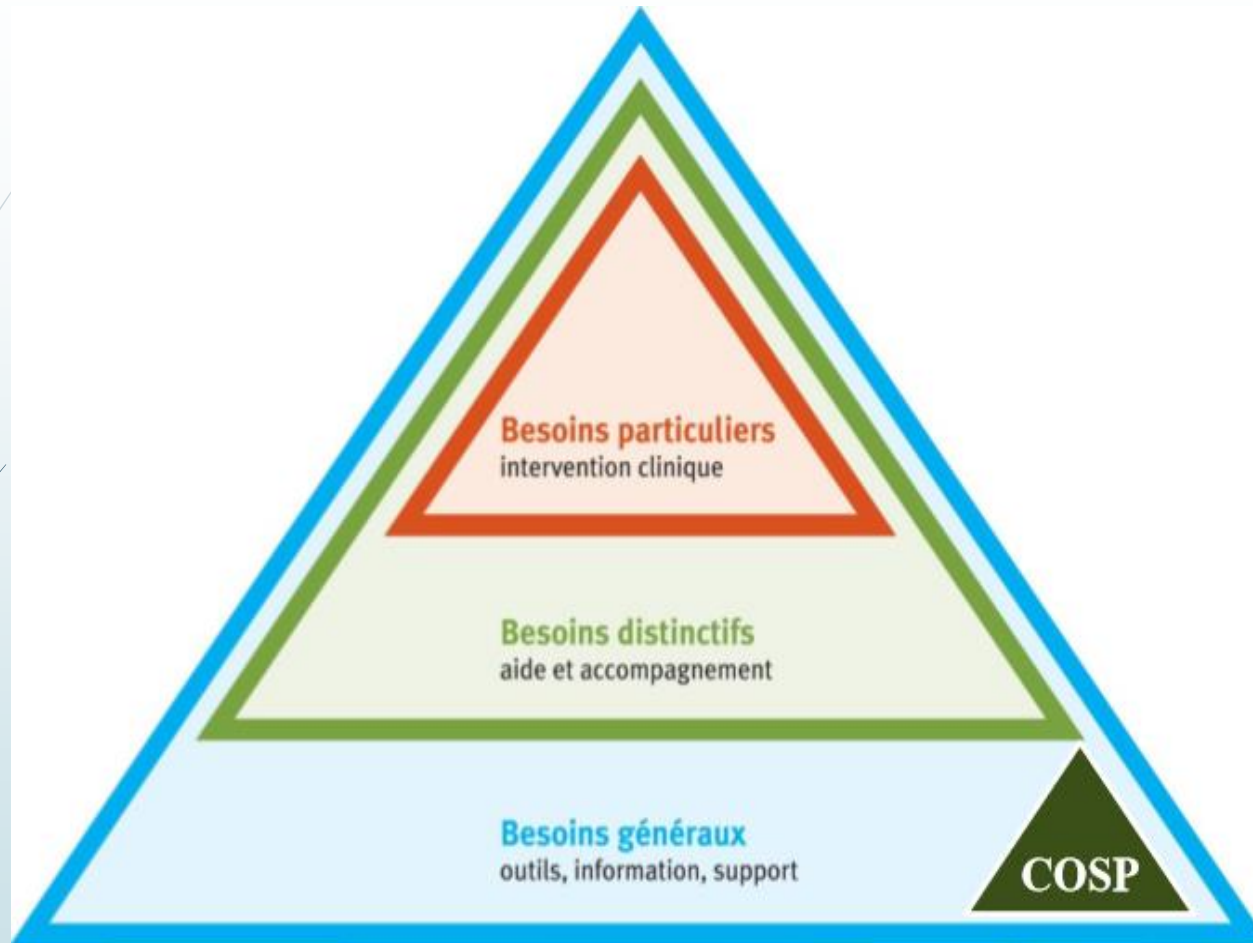
# Rôle et mandats



Source: OCOQ, 2013

- Modèle organisationnel
  - Comité COSP, CS des Laurentides
  - Plan d'action des conseillers d'orientation en lien avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) CS des Laurentides
  - Besoins généraux, distinctifs et particuliers selon le modèle de déploiement des services à la CS des Laurentides.
    - Coordonner l'équipe secteur afin d'intégrer les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) obligatoires au primaire et de les implanter au secondaire.
    - Planifier et animer certaines activités en lien avec les COSP obligatoires en collaboration avec les enseignants du secondaire et les autres professionnels. Ex: animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC).
    - Travailler avec l'équipe COSP au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.





Source: Ordre des conseillers et des conseillères d'orientation (OCCOQ). Modèle des besoins en orientation. Tiré de la présentation PowerPoint: Rôle-conseil des c.o. et des changements de pratique, VIA du 25 janvier 2017, MEES.


# Comment jouer mon rôle ?

- En priorité : Se situer personnellement et professionnellement

- **Croire aux COSP**

- Faire autrement : changer mes pratiques
- Réviser mes priorités (tâches)
- Partager mon expertise
- Mobiliser les autres acteurs
- *\*\*Ne pas faire à la place de...*





- Ensuite : État de situation à la Polyvalente des Monts

- **Rencontrer la direction, direction-adjointe**

- Rencontrer les enseignants du 1<sup>er</sup> cycle\*

- Trouver des enseignants volontaires\*

- Partir de ce qui se fait déjà... et s'assurer que l'activité réponde aux COSP

- Partager et expliquer les contenus en orientation scolaire et professionnelle

- *Modelage... pratique guidée... pratique autonome*

\* Au sein de cette école, ce sont des enseignants volontaires qui font vivre les COSP auprès des élèves ainsi que des professionnels. Toutefois, selon le choix des commissions scolaires et des écoles, il peut être possible d'inclure d'autres intervenants de l'équipe-école pour la mise en œuvre des COSP.

- Finalement
  - **Travailler avec l'équipe-école (professionnels, enseignants et direction)**
    - Conseiller
    - Soutenir
    - Collaborer
  - **Travailler avec les enseignants volontaires\***
    - Libération
    - Journées pédagogiques
    - Comité (temps assigné)
  - **Formation août 2017 Commission scolaire (3 secteurs)**
  - **Demandes (Mesures d'appui) passent par la commission scolaire**
  - **Visite et rencontres de la direction au primaire durant l'année scolaire 2018-2019**

\* Au sein de cette école, ce sont des enseignants volontaires qui font vivre les COSP auprès des élèves ainsi que des professionnels. Toutefois, selon le choix des commissions scolaires et des écoles, il peut être possible d'inclure d'autres intervenants de l'équipe-école pour la mise en œuvre des COSP.



# Conclusion

Les COSP sont au service de notre travail d'orientation au quotidien !!!

*Ça change pas le monde sauf que ...*

# Exemple d'exercice du rôle-conseil en tant que professionnel non-enseignant

Tamara Pierre-Louis, approche orientante (AO)

Fonctions	Rôle et mandats
CS Pointe-de-l'Île	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagner des enseignants volontaires* (cinq écoles primaires et 1 école secondaire).</li><li>• Mise en place de CoP: dimensions de l'identité.</li></ul>
École l'Horizon, CS des Affluents	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement d'enseignants volontaires* (CoP-dimensions de l'identité).</li><li>• Réorganisation du service d'orientation (selon le modèle des besoins en orientation de l'OCCOQ).</li></ul>
Ensemble des écoles primaires et secondaires, CS des Affluents	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement des équipes-collaboratives des écoles secondaires (direction-adjointe, professionnel de l'orientation et enseignant répondant AO).</li><li>• Accompagnement d'enseignants* au primaire et au secondaire (CoP - dimensions de l'identité et clientèle EHDAA).</li><li>• Accompagnement des répondants AO et répondante de l'équipe des professionnels de l'orientation au sein de la CS.</li></ul>

\*Ce sont des enseignants volontaires qui ont vécu des activités AO. Toutefois, selon le choix des commissions scolaires et des écoles, il peut être possible d'inclure d'autres intervenants de l'équipe-école.

## Exemple d'exercice du rôle-conseil en tant que professionnel non enseignant

Joanne Provost, CS de la Pointe-de-l'Île, approche orientante

- Rôle et mandat:
  - rôle-conseil auprès de l'équipe-centre (centre d'éducation des adultes 16-18 ans) pour la mise en place de l'école orientante (la formation de l'identité à l'école).
  - rôle-conseil auprès des directions d'établissement et des enseignants dans le cadre de l'approche orientante dans sept écoles primaires et l'école secondaire Antoine de St-Exupéry.
  - mandat d'accompagner les enseignants afin qu'ils puissent intégrer l'approche orientante à leurs pratiques. Mettre en œuvre l'approche orientante dans tous ces milieux et en déterminer les modalités avec les directions d'établissement.

# Pratiques gagnantes et exemples

- Partir de ce que les enseignants\* font déjà.
- Ne pas faire à la place, conserver un rôle-conseil, clarifier ce rôle auprès des directions, des enseignants et autres membres du personnel.
- Travailler en équipe, soit par des comités cycle, niveau ou autres.
- Planifier des moments de rencontres (soit par des libérations autorisées, des périodes disponibles, des journées pédagogiques ou autres), avec les enseignants, la direction adjointe, autres membres du personnel.
- Planifier les actions (situations d'apprentissage, activités, etc.) avec les enseignants\*, co-construire en amenant chacun son expertise.
- Déterminer des moments pour aller en classe pour accompagner l'enseignant et les élèves.
- Partager les responsabilités.
- Intégrer les actions, les situations d'apprentissage au plan de réussite de l'école afin d'assurer la pérennité, d'assurer une continuité d'une année à l'autre.

\* ce sont des enseignants volontaires, en fonction des choix des équipes-école



# Les pièges à éviter

- Travailler seul à construire des situations d'apprentissage.
- Développer seul des modalités ou des façons de faire.
- Prendre toute la responsabilité.
- Aller en classe sans impliquer les enseignants\*.
- Ne pas impliquer les directions d'établissement.
- Ne plus exercer un rôle-conseil, mais un rôle d'animateur.

\* en fonction des choix de l'équipe-école

# Quelles attitudes adopter?

(Quelques pistes issues des documents de Louise Charrette, c.o. organisationnel,  
« Rôle-conseil: cerner le véritable besoin du client », 2012 et  
« Les habiletés politiques en rôle-conseil: accompagner sans prétention », 2013)

- ❖ « Rappelons que la personne qui exerce un rôle-conseil est dans la position de celle qui ne décide pas »
- ❖ « User de tact, avoir de la vision »
- ❖ « Construire des alliances »
- ❖ « S'occuper des résistances »
- ❖ « Faire appel à la concertation »
- ❖ « Savoir fixer ses limites »
- ❖ « Laisser place aux opportunités qui émergent »
- ❖ « Donner le temps aux autres de faire un bout de chemin dans leur tête »

# En conclusion

- Que reprenez-vous des présentations (témoignages) concernant le rôle-conseil ?
- Comment voyez-vous le rôle-conseil du professionnel de l'orientation dans le contexte des COSP ?
- Pouvez-vous anticiper des transferts possibles dans votre pratique ?

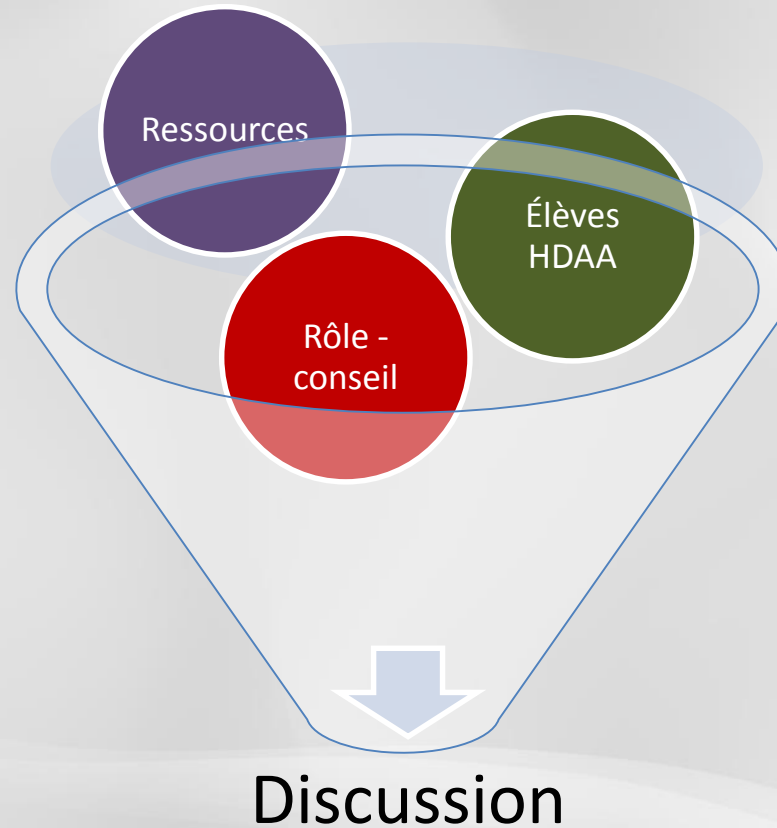
# Prochaine étape: Discussion et travail collaboratif

## Intentions:

- Professionnels :
  - ❖ Bonifier sa compréhension des COSP afin de poursuivre la construction d'une vision partagée et concertée
  - ❖ Partager des pratiques gagnantes
- Gestionnaires :
  - ❖ Échanger sur les pratiques organisationnelles concernant le déploiement des COSP au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire
  - ❖ Partager de pratiques gagnantes

# Partage de pratiques gagnantes: Trois thèmes pour alimenter les échanges

Utiliser  
la fiche 2



# Plénière

# Avant de terminer

- **Deux formulaires à remettre**
  - Inscription à la CoP (volontariat)
  - Évaluation de la journée
- **Prochaines rencontres des CoP pour les participants:**
  - ❖ 21 novembre (AM ou PM) : professionnels
  - ❖ 5, 6, 12 et 13 décembre, 13h30 : gestionnaires des services éducatifs
- **1<sup>re</sup> VIA pour tous : 30 janvier 2019, 13h30 à 15h30**
- **Conclusion et mot de la fin**